



## Matériel neuf sous garantie non réparé

Par **martin**, le **07/02/2011** à **13:02**

Bonjour,

J'ai acheter un tracteur neuf de 50000€, qui des lors de sa livraison présente un bruit moteur défectueux.

J'ai prévenu direct mon concessionnaire pour faire valoir ma garantie 3 ans sur le bien.

Le tracteur a été envoyé en réparation et des que je l'ai récupéré exactement le même bruit, qui augmente

le tracteur a déjà été envoyer 3 fois en réparation...aucune amélioration et je ne parle pas du temps perdu par manque de travail ac la machine!

comment obliger mon concessionnaire a avoir un réel résultat sur cette machine!

s'agit il d'un vice caché?

Etant neuf ne puis je pas l'obligeait a faire un echange standart, ou un remboursement complet?

Je ne sais comment faire, j'ai perdu 50000€ et ne peut travailler